

ne possédait plus, je vous assure ! j'ai fait de mon mieux pour le calmer ; mais comme il ne voulait pas me dire la cause de son irritation et qu'il avait déjà anéanti le premier testament...

— Qui vous a dit qu'il l'avait détruit ?

— Cela est positif ! il l'a détruit, cette nuit, pour des raisons qui sont inconnues, à moi du moins...

Henri sourit :

— Il ne suffit pas d'affirmer un fait pour le prouver ! dit-il. Mon père, comme vous le dites justement, se laissait facilement emporter par la passion, mais il était rare qu'il exécutât toutes ses menaces. Le testament peut encore exister.

L'avocat haussa les épaules.

— C'est possible ! répondit-il ; mais celui qui donne tout à votre nièce lui est postérieur en date, et par cela même, il ne vaut pas plus qu'un chiffon de papier, car vous savez bien que votre naissance...

— Cet autre testament, l'avez-vous ? demanda Delagrave, en l'interrompant.

— Non. Tout ce que je sais, c'est que M. Isaac a voulu le garder lui-même, sans le confier à personne.

Le cœur de Delagrave battit violemment, mais son visage ne trahit pas la moindre émotion.

— Mais, reprit-il, une fois le premier moment de colère passé, ne serait-il pas possible que la réflexion lui soit revenue et qu'il l'ait détruit ?

— Certainement, ce n'est pas impossible, répondit sèchement l'avocat.

Les regards de ces deux hommes se rencontrèrent et ils parurent comme instinctivement deviner leur pensée réciproque.

Mais ni l'un ni l'autre ne crut devoir appuyer la-dessus.

— S'il existe, j'ai l'espoir que nous le trouverons, continua l'avocat, au bout d'un instant, et nous verrons. Après tout, vous n'avez jamais abandonné votre père, comme les autres.

— J'espère que j'ai fait mon devoir, monsieur Monton, dit Delagrave, et si ma conduite devait être mal récompensée...

L'avocat toussa légèrement. Cet acte pouvait être involontaire, mais il avait aussi certainement une grande signification.

— Parfait, parfait ! murmura-t-il en roulant sa serviette, et en se préparant à partir. C'est un guépier dont nous espérons nous tirer un jour ou l'autre ! Mais comme on dit dans l'Écriture ou dans, je ne sais quel livre saint, il y a temps pour tout, et puisque le deuil est dans cette maison, nous remettons à demain les affaires.

Un domestique entra, en ce moment, apportant sur un plateau des biscuits et des gâteaux que la femme de charge envoyait à M. Monton et à M. Henri, s'il pouvait se décider à prendre quelque chose.

L'avocat, sans se faire prier deux fois, se versa un verre de vin. Delagrave, lui, se leva et dit :

— Vous ne m'accuserez pas de manquer aux devoirs de l'hospitalité si je vous laisse, monsieur ; mais, d'ici quelque temps, il me serait trop douloureux de m'appesantir sur un pareil sujet. Le malheur qui me frappe est trop récent pour que je puisse faire autre chose que de pleurer le père que j'ai perdu.

Était-ce hasard ou effet produit par ces paroles ? toujours est-il que M. Monton avala de travers. Il toussa de nouveau, et replaça son verre, sur le plateau.

— Je vous en prie, répliqua-t-il, ne vous gênez donc pas pour moi, monsieur Henri ! vous savez, il n'y a pas de cérémonies entre amis ! La mort est une chose qui ébranle les nerfs des plus forts d'entre nous, surtout quand elle est subite. A votre santé, et à votre bonne fortune, monsieur Henri. Je souhaite que tout aille au mieux pour vous !

Il prit un second verre, le vida d'un trait et le replaça sur le plateau en disant :

— Ce qui, je suis fâché de le dire, du train dont va les choses, ne paraît guère probable !

Delagrave lui donna rendez-vous pour le lendemain et disparut en lui adressant un bonjour assez sec.

La porte s'était à peine refermée sur lui que l'avocat se redressa vivement.

Quelqu'un qui l'eût vu aurait lu le soupçon dans ses yeux. Sans bruit, et avec la légèreté d'un chat, il alla à la fenêtre, l'ouvrit et regarda dehors.

La fenêtre ouvrit sur des plombs qui formaient les toits des officines.

En face de la maison s'élevait une haute muraille, de sorte qu'il n'y avait sur les plombs d'autre vue que celle de la chambre où était l'avocat et une autre à l'étage supérieur.

Cette dernière fenêtre qui était entr'ouverte et dont les grands rideaux étaient complètement fermés, donnait sur la chambre où gisait le corps d'Isaac Delagrave.

Sur les plombs étaient une citerne en réparation et une petite échelle dont s'était servi l'ouvrier chargé du travail.

L'avocat vit tout cela d'un coup d'œil. D'ailleurs, il connaissait déjà la disposition du terrain.

Avec lui l'action suivit la pensée avec la rapidité de l'éclair.

Il sauta doucement sur les plombs, et, en ayant soin de se tenir dans l'ombre, il appliqua l'échelle contre la citerne et monta jusqu'à la fenêtre.

VII

Un incident dont les conséquences seront immenses.

Pendant que M. Monton prenait, comme nous avons dit, ses dispositions, Henri Delagrave avait demandé à la femme de charge les clés de l'appartement de son père ; le front plissé, les lèvres pâles et serrées, il entra dans la chambre du mort.

Un feu que, le matin, on avait allumé à la demande du vieillard, jetait encore quelques lueurs dans la chambre.

Les epais rideaux de la fenêtre qui étaient, comme nous l'avons dit plus haut, hermétiquement fermés, rendaient l'appartement très-sombre et empêchaient Delagrave de s'apercevoir que la persienne était légèrement ouverte.

Les meubles de la chambre étaient vieux et massifs. Un seul était remarquable ; c'était un large bureau en bois de chêne, qui était placé tout auprès du lit.

C'est sur ce bureau que Delagrave jeta tout d'abord un regard où se mêlaient la crainte et l'espoir.

« Le testament est ici où il n'est nulle part ! pensa-t-il ; et, en sentant quelque chose comme un tremblement qui lui passait sur le cœur, il tourna ses regards sombres vers le lit.

Il y avait peu de jour, avons-nous dit, dans la chambre ; mais à la lueur des flammes qui vacillaient dans le foyer, on voyait assez distinctement se dessiner sous les couvertures une forme humaine.

Sous le drap qui voilait ses traits glacés était Isaac Delagrave. Henri, à la pensée de l'acte coupable qu'il voulait commettre, tressaillit, en regardant ce témoin silencieux et si terrible !

Silencieux !

Le fils dénaturé recula d'un pas, son poux s'arrêta et ses cheveux se hérissèrent sur sa tête comme s'il avait été frappé d'une terreur soudaine.

Il s'imagina, un instant, que le vieillard avait remué, et ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté, malgré son courage désespéré et son cœur endurci, qu'il put reténir un cri.

Une minute de réflexion lui suffit pour se remettre.

(A continuer.)

Aux correspondants

J. T., de Kamouraska—Nous vous expédierons deux minots d'avoine de Norvège au commencement de mars, tel que demandé.

B. P., de l'Islet—Reçu \$5 pour 1 minot d'avoine de Norvège. Vos instructions à ce sujet seront suivies.

L. J. Bourret, Rivière-du-Loup, en haut—Votre argent pour avoine de Norvège a été reçu. Elle vous sera expédiée dès que les chars du Grand Tronc pourront prendre leur train régulier.

J. M., de LaFontaine—Vous pourrez avoir des Cochons White Chester pour \$10 le couple, à 6 semaines, livrables au commencement d'avril. Quant aux patates Early rose il vous serait plus avantageux d'en acheter chez M. Evans, salle du marché Ste. Anne à Montréal ; les frais de transport seraient moins coûteux.

M. M., de St. Henri de Lauzon—Vous pourrez avoir de l'avoine de Norvège, à raison de \$4.50 le minot, pourvu que vous en achetiez pas moins de cinq minots à la fois.

Plusieurs correspondants—Nous publierons vos certificats sur l'avoine de Norvège, dans quelques semaines.